



**Livradois-
Forez** PARC NATUREL
RÉGIONAL
EN AUVERGNE
MAISON DU TOURISME

CONSEIL D'ADMINISTRATION
MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ
MERCREDI 15 DECEMBRE 2021
COMPTE-RENDU

Fait à Saint-Gervais-sous-Meymont,
le 20 décembre 2021

La Présidente de la Maison du tourisme



Corinne MONDIN

PARTICIPANTS

Membres de droit

- Tony BERNARD - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
- Michelle CIERGE - Communauté de communes Entre Dore et Allier
- Annick FORESTIER - Communauté de communes Entre Dore et Allier
- Bernard LORTON - Parc naturel régional Livradois-Forez
- Alain MOLIMARD - Communauté de communes Ambert Livradois Forez
- Corinne MONDIN - Parc naturel régional Livradois-Forez

Membres actifs

- Bernard AUROY - Randonnée en Livradois-Forez
- Nicole BOUCHERAT - Les Marguerites aux Lotz
- Arnaud DE CADIER DE VEAUCE - Château des Martinanches
- Georges CHAMPAIN - Gîte des Érables
- Jean JALLAT - Les Champs d'Ail de Billom
- Alain NÉRON - Domaine du Faux Martel
- Helen SLIK - La Paresse en Douce
- Gilles VAYSSIERE - La clef des puys

Autre participant

- Benoît BARRÈS - Maison du tourisme du Livradois-Forez

ABSENTS / EXCUSES

Avec pouvoir

- Céline AUGER - Communauté de communes Billom communauté, pouvoir à Corinne Mondin
- Christine MILLER - Le moulin de la Passerelle, pouvoir à Alain Néron
- François ANSEL - Village vacances les Demeures du Lac, pouvoir à Georges Champain

Sans pouvoir

- Bernard BERAUD - Communauté de communes Ambert Livradois Forez
- Frédéric CHONIER - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
- Pierre CONTIE - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
- Marie-Paule DAUPHIN - Association La Route des Métiers
- Jean DELAUGERRE - Communauté de communes Billom communauté
- Atlantique DE LAVERNAY - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
- Chantal FACY - Communauté de communes Ambert Livradois Forez
- Valérie GOBILLARD - Le Clos Goëlle
- Guy GORBINET - Communauté de communes Ambert Livradois Forez
- Patrick SAUZEDDE - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

A – AFFAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pôle marketing

- I - Mission de relation presse 2022
- II - Salons touristiques 2022
- III - Jeu concours 2022
- IV - Maintenance des outils numériques
- V - Evolution du site internet

Pôle relations clients / relations commerciales

- VI – Partenariat avec le CSE Michelin
- VII - Catalogues commerciaux 2022

B - INFORMATIONS

- VIII - Conférence de l'Entente
- IX - Note d'orientations stratégiques de la Maison du tourisme

Pôle accueil – information – relations locales

- X – Démarche qualité : formation des agents d'accueil à l'anglais
- XI – 24è salon des producteurs des sites remarquables du goût
- XII – Bilan de la fréquentation des BIT lors des vacances d'Automne

Pôle administration

- XIII - Mouvements de personnel
- XIV - Frais de déplacement des élus de la Maison du tourisme

C – QUESTIONS DIVERSES

D – DOCUMENTS ANNEXE

- Annexe 1 : Bilan de la mission de relation presse 2021
- Annexe 2 : Note d'orientations stratégiques de la MDT
- Annexe 3 : Synthèse de la consultation sur la Note d'orientations stratégiques

ACCUEIL

Corinne Mondin accueille les participants.

Tony Bernard, président de la conférence de l'Entente fait, en introduction, un compte-rendu de la conférence de l'Entente qui s'est tenue le 1^{re} décembre dernier. Il rappelle les points suivants :

- Orientations stratégiques de la Maison du tourisme (2022-2027) : les collectivités membres de droit vont mettre à délibération le projet d'ici janvier/février.
- Financement de la Maison du tourisme. L'objectif est de garder la trajectoire d'une augmentation de 2%/an pendant 3 ans pour les 5 collectivités membres de droit. Cependant Daniel Forestier a fait part des difficultés financières de la communauté de communes d'Ambert Livradois-Forez et a informé ses différents partenaires du gel de toute augmentations des contributions financières. Un accord a été conclu pour que ce soit le syndicat mixte du Parc naturel régional qui compense, à titre exceptionnel, par une moindre baisse de sa contribution en 2022. En complément, une concertation devra voir lieu entre la communauté de communes Ambert Livradois-Forez et la Maison du tourisme au cours du premier semestre 2022 pour formaliser une programmation de contribution financière d'Ambert Livradois-Forez à la Maison du tourisme pour les 3 prochaines années (projet à soumettre lors d'une prochaine conférence d'Entente).

Une information et une adaptation des réunions à venir est faite en séance

Bureau MDT :

- Date : jeudi 20 janvier 15h30
- Lieu : St Gervais-sous-Meymont

Bureau MDT :

- Lieu : St Gervais-sous-Meymont
- Date : Jeudi 10 février 14h00

CA MDT :

- Date : Jeudi 3 mars 15h30 (au lieu du mardi 08 mars prévu initialement)
- Lieu : St Gervais-sous-Meymont

AG MDT :

- Jeudi 24 mars 18h30

A – AFFAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I – MISSION DE RELATION PRESSE

Élu référent : Alain Néron

La Maison du tourisme bénéficie depuis 2019 de l'accompagnement de l'agence de relations-médias Qui plus est. Le contrat de la mission était d'une durée de 3 ans (2019-2021).

Le bilan annuel 2021 de la mission est présenté en annexe.

Une nouvelle consultation aurait dû être effectuée cette année. Mais face aux épisodes successifs de confinement, qui ont contraint à réadapter la méthode de travail, une des actions majeures n'a pu être menée : les RDV, à Paris, dans les rédactions de médias-cibles.

Il est proposé de reconduire cette mission d'accompagnement pour 1 an (considérant qu'une mise en place d'une nouvelle consultation « relations médias » sera effectuée pour la période 2023-2025) visant à développer la présence du Livradois-Forez dans la presse, comprenant :

- la réactualisation du dossier de presse pour une diffusion en mars ;
- la création et diffusion de 2 communiqués de presse ;
- la diffusion d'une box Livradois-Forez avec des produits locaux ;
- l'organisation d'un « déjeuner de presse » à Paris.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **d'engager un mission de relation presse pour l'année 2022 avec l'agence « Qui plus est » pour un montant prévisionnel de 10 000 € HT ;**
- **d'autoriser la Présidente à signer toute convention afférente.**

En complément, Helen Slik fait remarquer que le bilan de l'opération des relations presse dans (voir annexe 1) mentionné auprès du magazine *Le temps d'un voyage* a été pris directement entre la structure La Paresse en Douce et le journaliste et ne serait a priori pas du fait de l'agence de presse. Une précision complémentaire sera demandée par l'équipe technique de la Maison du tourisme auprès de l'agence de presse.

II - SALONS TOURISTIQUES 2022

Élu référent : Alain Néron

La stratégie de communication de la Maison du tourisme s'appuie en priorité sur les outils de communication numérique. Cependant, la participation à quelques salons est encore suggérée.

Salon du Randonneur à Lyon (du 25 au 27 mars)

La Maison du tourisme pourrait participer à la prochaine édition du salon du Randonneur, à Lyon, qui se déroulera du 25 au 27 mars 2022. Elle occuperait un comptoir sur le stand Auvergne Destination.

Festival Outdoor « Roc d'Azur » (du 05 au 09 octobre)

La Maison du tourisme pourrait participer à ce salon à forte notoriété pour la pratique du VTT. Elle occuperait un comptoir du stand Auvergne Destination.

La mutualisation de ce type d'opération avec Auvergne Destination permettrait à la Maison du tourisme de réduire considérablement les coûts de présence et de bénéficier d'une communication initiée par l'Auvergne, auprès de différents médias.

La participation de « partenaires » sur ce type d'opération pourrait être envisagée.

Coût prévisionnel

- Frais inscription Salon de la randonnée : 500 € HT
- Frais inscription Rock d'Azur : 700 € HT
- Total : 1200 € HT

Ces coûts ne prennent pas en compte les frais annexes liés aux déplacements : hébergement, restauration, stationnement etc.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **d'engager des frais de participation aux salon du tourisme (Salon du Randonneur, Roc d'Azur) pour un montant prévisionnel de 1 200 euros HT ;**
- **d'autoriser la Présidente à signer toute convention afférente.**

III – ANIMATION PROMOTIONNELLE VIA UN JEU-CONCOURS 2022

Élu référent : Alain Néron

La Maison du tourisme organise chaque année un jeu concours dans l'objectif de collecter des informations sur des visiteurs intéressés par la destination (adresses mail, centres d'intérêt).

Après deux années où les intentions de séjour ont été perturbées par la crise sanitaire, la MDT souhaiterait proposer une nouvelle formule en profitant de la notoriété du site national « Le Petit Futé », l'un des leaders du tourisme français, pour en assurer sa diffusion, sur une durée de 30 jours.

Le dispositif de promotion proposé est optimisé : présence sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter et Instagram (page Facebook Le Petit Futé, 202 930 abonnés, communauté de plus d'1 million de voyageurs et 130 000 abonnés sur Instagram), Story Instagram, bandeau publicitaire en page d'accueil du site / bannières publicitaires sur le site internet / newsletter dédiée envoyée aux 600 000 membres consentants.

L'objectif de la MDT serait triple :

- communiquer sur la destination auprès d'une clientèle nouvelle en période « ailes de saison »;
- bénéficier de la puissance promotionnelle du Petit Futé pour assurer une visibilité au Livradois-Forez ;
- collecter des adresses mails de prospects qualifiés « ailes de saison ».

Par ailleurs, la communication de ce même jeu-concours pourrait se faire à l'identique des années antérieures : sur le site internet Livradois-Forez, sur les supports imprimés (le magazine de destination Livradois-Forez, les guides *Festivités et animations*) et des bulletins de jeu mis à disposition dans les bureaux d'information touristique et lors des salons et autres opérations de communication des partenaires organisateurs d'événementiels.

Coût prévisionnel

- Création du jeu (achat d'un lot, dépôt Huissier de Justice, frais annexes) : 300 €
- Partenariat avec Le Petit Futé : 3 500 euros HT

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- de créer une animation promotionnelle via un jeu concours pour un montant prévisionnel de 3 800 € HT ;
- d'autoriser la Présidente à signer toute convention afférente.

IV - MAINTENANCE DES OUTILS NUMERIQUES (PHOTOTHEQUE, LOGICIEL DE GESTION DE LA RELATION CLIENT)

Élu référent : Alain Néron

La Maison du tourisme a mis en place différents outils numériques. Il est nécessaire d'en assurer régulièrement la maintenance :

- Photothèque ;
- logiciel de relation client ;
- etc.

Dépenses prévisionnelles

- Maintenance photothèque / société Amaz' : 750 €
- Maintenance logiciel Koezio / société Koredge : 1 800 €
- Divers : 450 €
- Total : 3 000 €

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **d'assurer la maintenance 2022 des outils numériques de la MDT pour un montant prévisionnel de 3 000 € ;**
- **d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.**

V - EVOLUTION DU SITE INTERNET

Élu référent : Alain Néron

Le site internet de la Maison du tourisme nécessite une évolution régulière et permanente. L'arrivée d'un nouvel agent Webmarketeuse chargée de la coordination du site va permettre d'en optimiser son fonctionnement. En complément, pour atteindre l'objectif de **400 000 visiteurs uniques en 2024 (250 000 au cours des 11 premiers mois de 2021, soit 24 % d'augmentation)**, il est proposé pour 2022 :

- La mise en conformité du site avec le règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), ce qui nécessite l'ajout d'un module permettant de recueillir les consentements des internautes.
- L'optimisation « mobile » du site internet sur tous les types de smartphones. Le site internet de la Maison du tourisme a enregistré une hausse significative de sa consultation de + 49 % sur les smartphones. Face à cette évolution des pratiques, et aux changements de « formats » des nombreux smartphones disponibles sur le marché, la MDT propose d'optimiser l'adaptation du site internet pour les consultations « mobile/responsive » sur tous types de Smartphones.
- Le site en version anglaise. Le site internet est actuellement traduit automatiquement en langue anglaise grâce à un module Google. Bien que pratique, ce module élémentaire ne permet pas de répondre aux exigences de la marque Qualité Tourisme : la qualité des traductions est insuffisante ; il n'y a pas de possibilité d'intervenir sur les traductions proposées ; le référencement en langue anglaise n'est pas assuré ; l'adresse du site n'est pas traduite. Face

à ces inconvénients, la Maison du tourisme souhaiterait utiliser le module « Gtranslate » qui continuera de traduire le site de façon automatique et complète, et qui ajoutera les possibilités suivantes :

- meilleure qualité de traduction grâce à l'emploi de l'intelligence artificielle ;
- augmentation de la visibilité du site internet à l'étranger grâce à la traduction automatique du travail de référencement ;
- possibilité d'intervenir sur les traductions proposées (relecture, corrections ou remplacement par les textes fournis par un traducteur professionnel) ;

Enfin pour assurer une visibilité optimale du site internet en langue anglaise il est nécessaire d'acheter une nouvelle adresse internet traduite en anglais.

- La mise en place du dispositif de concentration d'avis-clients « Fairquest ». Cette solution permettrait d'intégrer le recueil d'avis d'autres plateformes sur le site internet de la MDT.
- L'optimisation du référencement naturel. La Maison du tourisme bénéficie depuis 2019 de l'accompagnement de l'agence Cybercité pour le référencement naturel du site internet. La contractualisation s'effectue annuellement. Afin de ne pas occasionner de rupture de service, il est souhaité de poursuivre la mission avec l'agence en 2022. En complément, suite à un « audit » de performance, une série d'adaptations du site internet est nécessaire.

Dépenses prévisionnelles :

- Conformité RGPD / solution « acceptio » par l'Agence Iris : 660 €
- Optimisation mobile / Agence Iris : 480 €
- Traduction (dont module Gtranslate) : 635 €
- Module Avis : 240 €
- Référencement naturel / Agence Iris : 550 €
- Référencement naturel / Agence cybercité : 5 600 €
- Frais divers : 1 825 €

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **de faire évoluer le site internet de la Maison du tourisme en 2022 pour un montant prévisionnel de 10 000 € HT ;**
- **d'autoriser la Présidente à signer toute convention afférente.**

VI - PARTENARIAT 2022 AVEC LE CSE MICHELIN

Élue référente : Annick FORESTIER

En octobre dernier, le secrétaire général et le directeur du CSE Michelin ont identifié des acteurs touristiques Puydomois (Maison du tourisme, parcs naturels) pouvant les accompagner dans le développement d'un projet basé sur l'idée de vacances utiles « qui ont du sens ».

Cette démarche innovante et unique à ce jour, menée par un Comité Social et Économique d'entreprise, vise à soutenir financièrement, à la fois les territoires du Puy-de-Dôme (avec le fort ancrage de l'entreprise Michelin à Clermont-Ferrand) et les adhérents du CSE dans leur choix d'une destination touristique de proximité.

La Maison du tourisme et la route des villes d'eaux se sont positionnés sur ce projet. Un travail de production et de commercialisation de produits touristiques pour les adhérents du CSE Michelin a été entrepris en 2021. Au total, c'est 18 séjours qui ont pu être commercialisés en Mai, Juin, Septembre et Octobre en Livradois-Forez.

Le bilan de l'opération fait apparaître **pour les prestataires du Livradois-Forez un chiffre d'affaires de 49 434 €** correspond à l'accueil de **120 familles** sur les ailes de saison. Un bilan détaillé des cibles de clientèle, des produits sélectionnés, des retours clients est en cours de réalisation et sera porté à connaissance lors d'un prochain CA.

En 2022, le CSE Michelin élargit ce partenariat à d'autres territoires de proximité en région Rhône Alpes Auvergne étoffant ainsi l'offre touristiques de courts-séjours pour ses adhérents.

Les partenaires retenus sont les suivants :

- la route des villes d'eaux pour le département du Puy-de-Dôme et les établissements thermaux du Massif central,
- la Maison du tourisme du Livradois-Forez,
- la Maison du tourisme du Pilat (avec le parc naturel).

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **de reconduire le partenariat avec le CSE Michelin pour 2022,**
- **de proposer les séjours à d'autres CSE régionaux dès 2022.**

VII - CATALOGUE COMMERCIAL « DESTINATION GROUPE » 2022

Élue référente : Annick FORESTIER

Le catalogue commercial groupes n'a pas été réédité l'an dernier en raison de la pandémie de la COVID-19. Un flyer a été rajouté avec des excursions « pleine nature » correspondant plus à la tendance du moment et aux besoins des clients pendant et en sortie de crise. L'ancien catalogue a été réutilisé et les tarifs modifiés lors des demandes de devis.

Un travail de recherche et d'assemblage des offres touristiques en vue du nouveau catalogue 2022 aurait dû être engagé au début de l'automne. Malheureusement, la démission de l'agent forfaitiste en septembre et l'arrivée de sa remplaçante fin novembre repousse la date de sortie du catalogue en janvier prochain.

La conception de ce catalogue tiendra compte de 2 points importants :

- le rapprochement visuel avec la charte graphique de la Maison du tourisme,
- la mise en valeur des offres touristiques correspondant au positionnement de la structure et du territoire vers un tourisme immersif, « expérientiel ».

Ce travail devrait se poursuivre en 2022 en associant les prestataires touristiques, via les filières, pour l'élaboration des offres touristiques 2023.

Coût prévisionnel

- Impression du catalogue à 700 exemplaires : 1 200 € HT.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité d'éditer et diffuser un nouveau catalogue « Destination groupe 2022 » pour un montant prévisionnel de 1 200 €.

B - INFORMATION

VIII - CONFERENCE DE L'ENTENTE

Elue référente : Corinne Mondin

Une conférence de l'Entente s'est tenue le 1^{er} décembre 2021. Tony Bernard a fait une information en introduction de séance.

IX - NOTE D'ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE LA MAISON DU TOURISME

Elue référente : Corinne Mondin

Le projet de note d'orientation stratégiques de la Maison du tourisme (2022-2026) examiné lors de la dernière conférence de l'Entente a été diffusé comme convenu à un ensemble de partenaires pour avis et propositions.

48 personnes ont répondu à l'enquête en ligne.

- Note attribuée au projet : 7,8 / 10
- Note attribuée à la définition des enjeux : 8 / 10
- Note attribuée à la définition des principes fondateurs du tourisme en Livradois-Forez : 7,9 / 10

Le détail de la consultation (avec l'ensemble des remarques et suggestions) ainsi que la nouvelle version de la note d'orientations stratégiques sont présentés dans un document annexe.

X - DEMARCHE QUALITE TOURISME : FORMATION DES AGENTS D'ACCUEIL EN ANGLAIS

Elue référente : Céline Auger

Les premières orientations issues de l'état des lieux du référentiel « Qualité tourisme » ont mis en évidence la nécessité pour les agents d'accueil de la Maison du tourisme de maîtriser une langue étrangère lors de l'accueil téléphonique, numérique et en comptoir. À ce titre, le conseil d'administration a validé une dépense supplémentaire pour financer une partie de ce programme de formation. Vu l'enveloppe allouée, 5 agents sur les 13 identifiés ont pu réaliser les tests d'évaluation et commencer la formation d'une durée de 6 mois.

Celle-ci est assurée par Trajectoires Tourisme. Il s'agit d'un programme de formation individuel et personnalisé d'un volume de 20 h par agent : 10 h d'oralité par téléphone (par séance de 30 min) et 10 h d'écrit via une plateforme digitale. Les autres agents assurant des missions d'accueil bénéficieront de cette même formation dans le cadre du plan de formation annuel en 2022.

XI - 24^E VILLAGE DES PRODUCTEURS DES SITES REMARQUABLES DU GOUT

Elue référente : Céline Auger

L'association du Site remarquable du goût « les champs d'Ail de Billom », organisatrice de l'événement a contractualisé un pack événement majeur avec la Maison du tourisme. Aussi, un stand de la Maison du tourisme a été installé au cœur de la manifestation du 3 au 5 décembre 2021. Le code de marque a

été utilisé sur les supports de communication. La chargée de promotion de la MDT a participé à une émission France Bleu consacrée à l'événement.

XII - BILAN DE LA FREQUENTATION DES BIT LORS DES VACANCES D'AUTOMNE 2021

Elue référente : Céline Auger

La fréquentation dans les BIT de la MDT a progressé pendant les vacances de la Toussaint de 30 % en nombre de contacts (guichet et téléphone) par rapport à 2020.

BIT	Guichet 2021		Guichet 2020		Evolution 2021/2020	
	Nb de contacts	Nb de visiteurs	Nb de contacts	Nb de visiteurs	Nb de contacts	Nb de visiteurs
Ambert	82	164	69	131	19%	+ 25%
Arlanc	14	19	10	17	40%	+ 12%
Billom	87	169	76	138	14%	+ 22%
Courpière	28	49	35	47	-20%	+ 4%
Lezoux	2	3	fermé	fermé	fermé	fermé
Olliergues	4	5	8	14	-50%	-64%
Saint-Anthème	29	37	32	50	-9%	-26%
Thiers	164	434	116	303	41%	+ 43%
Total	410	880	346	700	18%	+ 26%

Le BIT de Thiers affiche une belle progression suivie des BIT d'Ambert, de Billom et d'Arlanc.

BIT	Nombre de contacts (guichet et téléphone)		
	2021	2020	Evolution 2021/2020
Ambert	105	84	+ 25%
Arlanc	14	11	+ 27%
Billom	140	100	+ 40%
Courpière	38	44	-14%
Lezoux	3	fermé déménagement	
Olliergues	4	9	- 56%
Saint-Anthème	45	39	+ 15%
Thiers	186	122	+ 52%
Total	535	409	+ 31%

XIII - MOUVEMENT DE PERSONNELS DEPUIS SEPTEMBRE 2021

Elue référente : Corinne MONDIN

Recrutements :

- Clotilde Porto, webmarketeur, recrutée en CDI depuis le 29/11/2021 et basée à Thiers.
- Céline Roche, chargée de production et de commercialisation touristique, recrutée en CDI depuis le 29/11/2021 et basée à Saint-Anthème.

- Photothèque (2 mois) : recrutement non pourvu. Le temps de travail de Sébastien Juillard sera augmenté de 4 heures hebdomadaire à partir du 15 décembre et jusqu'à fin mai 2022.

Maladie / remplacements :

- Carole Prat : mi-temps thérapeutique depuis le 15 juin 2021 / contrat de remplacement depuis le 1^{er} octobre par Enzo Caporale qui a été saisonnier à Billom cet été.
- Brigitte Arcis : mi-temps thérapeutique depuis le 12 octobre 2021 / François-Aubert La Fayette a un complément de 10,5 heures de son temps de travail hebdomadaire, depuis le 1^{er} octobre.

XIV - FRAIS DE DÉPLACEMENT DES ADMINISTRATEURS DE LA MAISON DU TOURISME

Élue référente : Corinne MONDIN

Depuis le dernier conseil d'administration, les remboursements ou prise en charge des frais de déplacement sont les suivants :

Nom	Fonction	Date	Objet	Montant de frais d'hébergement et de restauration	Montant des frais kilométriques
Corinne MONDIN	Présidente	22-23/09/2021	Congrès Offices de Tourisme de France à AGEN	253,77 €	0,00 €
Frédérique CHONIER	Vice-présidente	22-23/09/2021	Congrès Offices de Tourisme de France à AGEN	253,77 €	0,00 €
Corinne MONDIN	Présidente	18-19/10/2021	Les sommets du tourisme AURA Lyon	83,65 €	0,00 €

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DU TOURISME

MERCREDI 15 DECEMBRE

RÉSOLUTIONS

Nombre de participants à la réunion : 15

Nombre de votants présents : 14

Nombre de voix (présents et représentés) : 17

Le quorum d'1/2 (14) est atteint : 17 présents ou représentés (sur les 28 membres du conseil d'administration).

AFFAIRE I – Missions de relation presse 2022

Pour	17
Contre	0
Abstention	0

AFFAIRE II – Salons touristiques 2022

Pour	17
Contre	0
Abstention	0

AFFAIRE III – Jeu concours 2022

Pour	17
Contre	0
Abstention	0

AFFAIRE IV – Maintenance des outils numériques

Pour	17
Contre	0
Abstention	0

AFFAIRE V – Evolution du site internet

Pour	17
Contre	0
Abstention	0

AFFAIRE VI – Partenariat avec le CSE Michelin

Pour	17
Contre	0
Abstention	0

AFFAIRE VII – Catalogue commerciaux 2022

Pour	17
Contre	0
Abstention	0